

À l'occasion des fêtes de fin d'année
Éviter les blessures lors de l'ouverture des huîtres

Des blessures accidentelles peuvent survenir lors de l'ouverture d'huîtres, dont la consommation est importante au moment des fêtes de fin d'année. Sur l'ensemble de la France, on estime de l'ordre de 2 000 accidents de ce type surviennent chaque année, nécessitant un recours aux urgences.

A partir de l'**Enquête permanente sur les accidents de la vie courante (EPAC)**, on a pu analyser 424 accidents liés à l'ouverture d'huîtres, survenus entre 2004 et 2012, dans une dizaine de services d'urgence de métropole.

Il s'agissait **d'hommes trois fois sur quatre** (324/424), **surtout des adultes** âgés de 30 à 44 ans (38 % du total) ou de 45 à 59 ans (32 %).

Le **mois de décembre regroupait 30 %** de ces accidents, concentrés essentiellement entre le 24 décembre et le 1^{er} janvier (22 %).

Les lésions étaient neuf fois sur dix des **plaies**, ainsi que des écorchures, lésions de tendons et/ou de muscles. Elles étaient pour la plupart peu sévères, et un traitement ambulatoire aux urgences a suffi à les traiter. C'est seulement dans 7 % des cas qu'elles ont nécessité une hospitalisation courte, de un ou deux jours le plus souvent.

Des précautions simples suffisent pour éviter la survenue de tels accidents :

- *Bien s'installer pour ouvrir ses huîtres,*
- *Utiliser un couteau à huître adapté,*
- *Protéger la main qui tient l'huître avec un gant ou un torchon.*

Il est aussi possible de demander à un écailler d'ouvrir les huîtres.

[Voir : accidents selon les produits dans EPAC](#)